Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20261110-N10BC101126-DE

Décision du bureau communautaire
N°10-BC101126

L'an deux mille vingt-six, le 10 novembre à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 4 novembre 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Soizic PERRAULT.
Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 13 Vice-présidents et de 14 membres.

Etaient présents : Soizic PERRAULT, Présidente, Claude VIET, Christophe JOUANNO, Jean-Pierre LE PONNER, Jean GUILLOT, Daniel AUDO, Lionel ROPERT, Claude-Albert LE BRIS, Laurent GANIVET, Caroline JEGADO, Jean-Jacques VIDELO, Maryvonne LE FORESTIER, Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON, Vice-présidents ; Laëtitia BRIZOUAL, Arnaud DAVID, Olivier GUEGAN, Luc BOVANI, Roger BERNON, Paul LE GUERNIC, Bernard LE BRETON, Cédric JOSSO, Guy GAUTIER, Lorène BERRONE et Laurence MARIVAIN, membres.
Absents excusés : Lydia DESMARES, Vice-présidente ; Jean-Yves QUENTEL et Olivier CONSTANT, membres.

Conservatoire de Musique et de Danse - Conventions de partenariat
Ecole Notre-Dame de Joie de Pontivy

Pour l'année scolaire 2026-2027, le conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté, Sonerion Bro Gwened (association sur le rayonnement de la musique bretonne et la formation musicale et culturelle des sonneurs) et l'association culturelle Kerlenn Pondi proposent aux élèves de CM1 et CM2 de l'école Notre-Dame-de-Joie de suivre une « Klas Bagad ». Une séance d'une heure est organisée sur le temps scolaire au conservatoire, le mardi de 9h45 à 10h45, avec trois enseignants : deux enseignants du conservatoire pour la bombarde et la cornemuse et un enseignant de Sonerion Bro Gwened pour les percussions traditionnelles. La réduction de 50 % sur le « Parcours musique » est réservée à la seule année scolaire suivant la sortie du dispositif.

La convention annexée fixe, pour l'année scolaire 2026-2027, les rôles respectifs de chacune des parties ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement du dispositif.

Ceci exposé, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver le partenariat « Klas Bagad » avec l'école Notre-Dame de-Joie de Pontivy, Sonerion Bro Gwened et l'association culturelle Kerlenn Pondi ;**

- **d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir ainsi que toute pièce relative à cette décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
La Présidente
Soizic PERRAULT